

# Objectifs

## Objectif 5.II Éduquer et sensibiliser tous les publics à l'environnement exceptionnel des coeurs

La proportion de visiteurs se rendant dans les espaces d'accueil et d'information reste très faible au regard du niveau de fréquentation des îles (moins de 5 % pour Porquerolles et environ 20 % pour Port-Cros). Par ailleurs, si les visiteurs déclarent savoir qu'ils arrivent dans un espace protégé à leur arrivée sur les îles (62% sur Port-Cros et 43% sur Porquerolles), ils sont peu informés de la fragilité de ces territoires et des précautions à prendre pour les découvrir.

Il s'agit donc en partenariat avec les acteurs éducatifs publics et privés des îles et du littoral, voire en impliquant les citoyens eux-mêmes, de démultiplier les relais d'information et de sensibilisation, de développer de nouveaux supports et vecteurs d'information, de favoriser l'engagement aux côtés du Parc pour la préservation du patrimoine des îles.

Au-delà du respect des recommandations et de la promotion de comportements respectueux sur les îles, l'enjeu de cette démarche, est de mettre à profit le séjour des visiteurs sur les îles, pour qu'ils adoptent plus généralement ces comportements dans leur vie quotidienne.

4 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
<p><b>5.II.1 Poursuivre les actions d'information, de sensibilisation et d'éducation en matière d'environnement et de développement durable.</b></p> <p>Cette mesure vise aussi bien les habitants que les visiteurs. La mise en oeuvre de cette mesure porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'organisation d'actions collectives de sensibilisation et de communication pour susciter l'engagement vers un comportement écoresponsable sur les îles ;</li> <li>- améliorer la diffusion des messages de sensibilisation sur la préservation des patrimoines, des espèces et des habitats naturels en</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions de communication et de sensibilisation avec la commune d'Hyères et les autres partenaires</li> <li>• Conseil/Appui techniques aux porteurs de projet pour mettre en oeuvre des actions écoresponsables</li> <li>• Partage d'expérience</li> <li>• Renforcement de la mission de sensibilisation des gardes moniteurs</li> <li>• Amélioration de la signalétique et de l'attractivité des maisons de parc</li> <li>• Constitution d'un réseau de relais d'information</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions de communication et de sensibilisation avec le PNPC</li> <li>• Diffusion des bonnes pratiques</li> <li>• Relais d'information institutionnelle</li> <li>• Mutualisation d'espaces d'accueil existants (capitainerie et embarcadères, OT, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intercommunalités</li> <li>• Compagnies maritimes</li> <li>• Offices de tourisme</li> <li>• Associations</li> <li>• Gestionnaires de port, PTP</li> <li>• CDP, plongeurs, loueurs de vélo et bateaux, guides et accompagnateurs, hébergeurs,</li> <li>• Syndicats professionnels et fédérations sportives</li> <li>• ADEME, agence de l'eau,</li> </ul>

# Objectifs

particulier.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conception et diffusion de supports et de contenus pour affichage, communication web et multimédias</li> <li>• Organisation de sessions</li> </ul> <p>d'information pour les personnes relais</p>		<p>CCIV</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Habitants, propriétaires</li> </ul>
<p><b>5.II.2 Coeur et AOA île: Renforcer les partenariats avec les acteurs éducatifs investis sur les îles, pour favoriser l'accueil des publics et diversifier l'offre pédagogique.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise d'ouvrage</li> <li>• Soutien de la démarche : Information des établissements scolaires et gestion des inscriptions en relation avec les acteurs éducatifs</li> <li>• Mise à disposition d'animateurs pour la mise en oeuvre des programmes d'éducation artistique et culturels en coeurs de Parc</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien de la démarche : Information des établissements scolaires et gestion des inscriptions en relation avec les acteurs éducatifs</li> <li>• Mise à disposition d'animateurs pour la mise en oeuvre des programmes d'éducation artistique et culturels en coeurs de Parc</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Associations, collectifs et réseaux EEDD</li> <li>• Associations et établissements accueillant du public sur les îles</li> <li>• Guides accompagnateurs</li> <li>• Centres de loisirs et de vacances</li> </ul>
[...]	[...]	[...]	[...]

Référence ID de l'article : #5233

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-16 09:29